

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL DES DELEGUES** **DU LUNDI 18 MAI 2015.**

***Nous demandons aux délégués d'évoquer, avec leurs camarades, les différents points discutés lors de ce conseil. Grâce à ce compte rendu, les délégués pourront facilement, en heure de vie de classe par exemple, rapporter aux élèves de leur classe le déroulement de cette réunion fort importante pour la vie du collège.***

Sont présents à ce conseil : L. Coëtmellec, intendante ; Ph. Chamaillard, CPE ; V.Mignon, principale adjointe ; J.L.Rablot, principal ainsi que 44 délégués ( trois classes suivent un intervention en dehors du collège) sur les 50 attendus.

**Ordre du jour** : les sujets abordés découlent des idées, des interrogations et des doléances des élèves abordées lors des réunions de préparation aux conseils de classe. Cependant, les deux premiers sujets seront proposés par le CPE, le troisième par Mme Coëtmellec et le conseil sera clos par une intervention de M.Guignon, coordinateur jeunesse de Beaufort en Anjou.

Présentation des thèmes qui seront évoqués:

- Travail sur le harcèlement à l'école
- Travail de réflexion sur le rôle des délégués avec quelques élèves.
- Les dégradations dans notre établissement
- Une nouvelle sonnerie au collège.
- Un abri pour la pluie
- Les cannes de billards.
- De nouveaux bancs sur la cour ou dans le hall.
- Le devenir des mallettes de relevé des absences.
- Etiquettes sur les casiers des élèves.
- Dessins, grafs ou bêtises écrites sur les cartes de self.
- Déguisement en fin d'année scolaire.
- Intervention de M.Guignon.

## **Travail sur le harcèlement à l'école.**

Le CPE fait le point sur le nombre de classes qui ont reçu cette information présentée par les représentants des élèves. L'année passée, la majeure partie des classes avaient été sensibilisées à ce problème récurrent qui touche les élèves. Cette année, seules les classes de 6° devaient reprendre ce travail. Toutefois, de nombreux délégués d'autres niveaux ont souhaité refaire cette intervention en heure de vie de classe. 13 classes ont ainsi suivi ce travail de réflexion cette année. Il sera proposé à la rentrée prochaine, essentiellement aux classes de 6°.

## **Travail de réflexion sur le rôle des délégués avec quelques élèves.**

Philippe Chamailard souhaite monter un petit groupe de travail ( un élève par niveau) afin de réaliser un questionnaire à destination des délégués dans le but de connaître leur ressenti sur les élections, la formation et la fonction de délégués dans notre établissement.

Participeront à ce groupe : Antonin et Juliette de 3A, Marie de 4F, Thomas et Lilian de 5A, Emile de 6<sup>E</sup>, Madeline de 6G.

## **Les dégradations dans notre établissement .**

Laurence Coëtmellec nous fait part de la lassitude des agents face aux salissures et dégradations qui semblent s'amplifier ces dernières semaines. Notre intendante, nous projette des photographies qui montrent l'ampleur de celles-ci... On trouve des décalcomanies sur les tables, les murs, du pain sur le sol, du papier hygiénique dans tous les recoins des toilettes, des chewing-gums collés sous les tables, de l'encre et du blanco dans les salles de classe... Les toilettes des étages ont du être fermées tant les salissures étaient importantes...

Cet irrespect constant du travail des agents mais aussi du confort qui est dû à chaque élève pose de nouveau problème. Certains élèves n'osent plu se rendre dans les toilettes tant elles sont sales, alors que les agents passent leur temps à les entretenir. Une poignée d'élèves perturbent la vie des 680 autres et des adultes responsables de l'entretien. Dérangante aussi, est cette loi du silence, qui fait que les élèves témoins de ces débordements ne stoppent pas les collégiens fautifs ou n'avertissent pas les adultes.

Le CPE se pose des questions quant à l'avenir car malgré les rappels, les interventions, les sanctions, rien ne semble faire évoluer le comportement des élèves dans ce domaine : depuis 20 ans , les toilettes masculines sont toujours dignes d'une soue à cochons malgré le travail des agents.

## **Une nouvelle sonnerie au collège.**

Le conseil d'administration du collège a voté le financement d'une nouvelle sonnerie ; cette nouveauté constitue une demande régulière du conseil des délégués depuis quelques années. Les sonneries possibles seront vues avec le nouveau conseil pour la rentrée prochaine. Le chantier devrait s'achever fin 2015.

## **Un abri pour la pluie .**

Pour répondre aux interrogations de certains élèves : le matin quand il pleut, les collégiens, qui attendent devant le collège avant l'ouverture du portail, ont tout à fait le droit de rentrer dans le collège afin de s'abriter.

### **Les cannes de billards.**

Certains assidus du foyer demandent à ce qu'il y ait plus de cannes de billard... Réponse par la négative du CPE : plus il y a des cannes pour jouer, plus elles sont dégradées ; avec seulement une ou deux cannes disponibles , les élèves font plus attention car il n'y a pas de rechange immédiate. En cas de casse, nous avons quelques cannes en réserve. Chaque bris de canne doit être remboursé par l'élève ou sa famille.

### **De nouveaux bancs sur la cour ou dans le hall.**

Il ne sera pas possible d'installer, par manque de place, des bancs dans le hall du collège. Nous allons, de plus, devoir installer de nouvelles armoires de casiers dans ce hall pour la rentrée prochaine. Par contre, selon Mme Coëtmellec, il serait possible de créer de nouveaux emplacements pour des bancs supplémentaires dans la cour. Chantier à prévoir avec le prochain Conseil des délégués de la rentrée 2015. Toutefois, les élèves élus au CA cette année, peuvent prendre rendez-vous avec notre intendante avant la fin de l'année scolaire.

### **Le devenir des mallettes de relevé des absences.**

Les délégués demandent s'il est possible de supprimer la mallette qui comporte le cahier d'appel de la classe. Le CPE répond par la négative car ce livret-document est une obligation légale. Chaque classe se doit d'être suivie par un livret qui comporte toutes les absences des élèves de celle-ci. C'est aussi une obligation pour les enseignants de le remplir à chaque heure de cours. Ces cahiers d'appel sont conservés pendant cinq années au niveau du collège.

Les représentants des élèves demandent à ce que les punitions données par certains enseignants, en cas d'oubli de mallette, soient plus éducatives que la simple recopie du tableau de la page 6 du carnet de liaison.

### **Étiquettes sur les casiers des élèves.**

Les élèves s'interrogent sur l'intérêt des étiquettes sur les casiers des élèves, de très nombreuses étant arrachées dès les premières semaines de la rentrée.

Ce système est très rassurant pour les élèves de sixième qui repèrent ainsi, très facilement leurs casiers le jour de la rentrée. Il permet aussi, avant la rentrée, aux surveillants de se repérer dans l'attribution des casiers aux élèves lors de la préparation de la rentrée. L'idée de laisser les élèves se débrouiller seuls à la rentrée pour prendre un casier ne semble pas pertinente. Certains élèves ne vont pas trouver de casiers à leur hauteur et d'autres vont faire un peu n'importe quoi. Ainsi, nous garderons le système d'étiquette même si celui-ci est très éphémère et que quelques élèves ne respectent pas l'obligation de garder le casier attribué toute l'année ( sauf demande expresse en vie scolaire).

### **Dessins, grafs ou bêtises écrites sur les cartes de self.**

Quelques demi-pensionnaires remarquent que des petits graffitis ou des mots plus ou moins délicats sont inscrits par d'autres élèves sur leurs cartes. De nombreux élèves sont dérangés par ce fait.

Il suffit simplement de rapporter sa carte auprès des surveillants qui s'empresseront d'en faire une nouvelle. Ces écritures sont rajoutées par quelques élèves lors du rangement des cartes en salles d'étude. Les surveillants resteront plus vigilants.

### **Déguisement en fin d'année scolaire.**

De nombreux élèves de 3<sup>o</sup> demandent l'autorisation de pouvoir venir déguisés en fin d'année scolaire. Ils nous rappellent que cette tradition de déguisement existait il y très longtemps : leurs grands frères, grandes sœurs ou parents ont connu cette situation. La direction a déjà statué et refuse d'accorder cette autorisation, le déguisement étant incompatible avec une bonne tenue compatible avec le travail exigé en classe. Ce qui était autorisé par le passé, ne l'est désormais plus. Les enseignants ne sont pas les mêmes qu'il y a 15 ou 20 ans et la direction suit ce que souhaitent autoriser, ou pas, les professeurs dans leurs cours.

### **Intervention de M.Guignon, coordinateur jeunesse de Beaufort en Anjou.**

Yannis Guignon intervient sur les sept communes de la communauté de communes de Beaufort en Anjou, ainsi il connaît de très nombreux délégués qu'il a croisé lors des Cap Ados, des tickets sports, du Festibosse... M.Guignon accompagne aussi les jeunes 11/17 ans, en dehors du temps scolaire et en dehors du collège, dans leurs démarches de projets ( choix du thème, élaboration, financement, mise en place et organisation).

Yannis Guignon présente quelques projets qui se sont déjà réalisés : club de zumba, tournoi sportif ou ludique, terrain de cross, théâtre, élaboration de courts métrages, fête du brevet... Par la suite, M.Guignon nous propose des idées pour quelques projets futurs : organisation de sorties et de voyages, camp football, camp équitation, aménagement de l'étang près des marais ... Si les jeunes du territoire des sept communes gardent leurs idées et leurs envies pour eux, rien ne viendra faire évoluer ou changer le territoire.

Si toutefois, vous avez des idées, envie de participer au Festibosse, suivre un camp d'été, participer au cap'aventures ( nouveauté pour cet été), envie de suivre le conseil des jeunes dans un cadre ludique et festif, prenez contact avec Yannis Guignon au 06 71 78 26 18.

Merci aux délégués de noter au tableau de la classe le numéro de téléphone de M.Guignon.

Voir aussi la plaquette jointe.

Secrétaires de séance : Marie Paqueriaud et Philippe Chamaillard.